

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

7 JUIN 2012

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Affectation du résultat
de l'exercice 2011 –
Service de soins
infirmiers à domicile**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 8 juin 2012
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 19 juin 2012
et qu'il est donc exécutoire.

Le 19 juin 2012

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille douze, le 7 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 31 mai deux mille douze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT*, Monsieur LEBRAY, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Madame KARCHI-SAADI, Madame Kéa TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

*Madame de JOYBERT (sauf pour les dossiers 12 C 09a-09b-09c-10a-10b-10c-11a-11b-11c-12a-12b-12c)

Avaient donné procuration :

Madame GENDRON à Monsieur AUDURIER
Madame GOMMIER à Madame NICOT
Monsieur MAILLARD à Monsieur HAÏAT
Monsieur ROUSSEAU à Madame BOUTIN
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur LAMY
Madame FRYDMAN à Madame RHONÉ

Etait absent et excusé :

Monsieur RAVEL

Secrétaire de séance :

Madame USQUIN

N° DE DOSSIER : 12 C 11 c

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2011 – SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal vient d'examiner le compte administratif 2011 du service de soins infirmiers à domicile dont les résultats sont rappelés ci-après :

	Dépenses de l'exercice	Recettes de l'exercice	Résultat antérieur reporté	Résultat 2011
Exploitation	302 003,98 €	381 155,69 €	139 442,60 €	79 151,71 €
Investissement	145,02 €	33 520,17 €	31 468,65 €	33 375,15 €

Soit un résultat global 2011 de + **112 526,86 €**.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AFFECTE :

- l'excédent d'investissement du budget du service de soins infirmiers à domicile, soit 33 375,15 €, au financement de la section d'investissement,
- l'excédent de la section de fonctionnement, soit 79 151,71 €, au financement de la section de fonctionnement.

Cette affectation sera concrétisée sur l'exercice 2012 pour la section d'investissement et sur l'exercice 2013 pour le financement de la section de fonctionnement.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,


Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines